



# CHALLENGE DES PAYS D'AUVERGNE

## Seniors +65 Ans par équipe Mixte

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FF Golf** et de la Ligue.

Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

**Interdiction de fumer :** L'interdiction de fumer, comme prévue dans le Vademecum fédéral, est étendue à toutes les compétitions inscrites au calendrier de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes (Jeunes, Adultes, Mid Amateurs, Seniors et Vétérans) et de ses Comités Départementaux et Territoriaux.

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

**POUR LES CLUBS :** Clubs du CTPA affiliés, avec terrain.

**POUR LES EQUIPIERS :** Être amateurs licenciés **FF Golf** et membres de l'association sportive du club représenté.

**LIMITATION D'INDEX :** Joueurs, joueuses dont l'index est inférieur ou égal à 30

Le / La participant(e) doit avoir 65 ans, au plus tard la veille de l'épreuve

### ENGAGEMENTS

L'inscription d'une équipe constituée de 6 joueurs est faite à l'aide du formulaire d'inscription à une épreuve par équipes du CTGPA. Elle doit être envoyée à l'adresse indiquée, accompagnée du chèque d'engagement correspondant.

### INSCRIPTION DES JOUEURS

L'inscription des joueurs doit être faite par Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> **au plus tard 5 jours pleins** avant chaque épreuve

### DROIT DE JEU

Les joueurs devront s'acquitter d'un droit de jeu de **27€**.

C'est le **capitaine** de chaque équipe qui :

- ✓ Collectera les droits de jeu et les remettra au club organisateur le jour de la compétition.
- ✓ Informera le responsable de la commission sportive par mail de l'absence d'un ou plusieurs joueurs, [daniel.combaret@wanadoo.fr](mailto:daniel.combaret@wanadoo.fr) et le club accueillant l'épreuve.
- ✓ Remettra au restaurant le montant des repas de ses joueurs (sauf indication contraire du capitaine, le nombre de repas correspondra au nombre d'équipiers inscrits). Prévenir le restaurant du club organisateur 48 heures avant le jour de l'épreuve, du nombre de joueurs qui ne participerait pas au repas. Le restaurant pourra facturer les repas non pris au club qui n'aurait pas prévenu dans les temps, de l'absence de ses joueurs

### FORME DE JEU

**STROKE-FORD Par +4 / mixte / BRUT / 18 Trous / 6 Simples.**

Les départs en shot-gun à 9h30 seront affichés sur le tableau officiel le matin de l'épreuve.

### CLASSEMENT

**Classement du jour : La somme des 5 meilleurs scores Brut**

On attribuera le plus mauvais score du jour à chaque équipier (e) manquant d'une même équipe afin qu'elle participe au classement du jour.

- ✓ *En cas d'égalité les équipes seront départagées par la meilleure des cartes non prises en compte afin d'effectuer un classement du jour.*

**Classement général :** on attribuera des points en fonction du classement du jour de l'équipe, plus des points seront ajoutés en fonction du nombre de joueurs composant l'équipe

**Classement individuel :** A chaque tour on retiendra 10 joueurs ayant établi les 10 meilleurs scores. On attribuera par ordre décroissant 10 Pts au 1<sup>er</sup> jusqu'à 1 Pt au dixième. A l'issue des 5 tours, la somme des points obtenus par les joueurs ayant été le plus souvent dans le top 10 déterminera un vainqueur de cette catégorie. (Voir annexe pour détails)

## COMITE DE L'EP REUVE

Constitué d'un représentant du club qui reçoit l'épreuve, d'un représentant de la CS du CT et de l'OEC du club

## PRIX ET RECOMPENSES

Un trophée récompensera l'équipe classée 1<sup>er</sup> à l'issue des 5 tours.

Un trophée récompensera le joueur classé 1<sup>er</sup> au classement individuel

## DATES ET LIEUX

Mardi 27 Avril	Mardi 25 Mai	Mardi 29 Juin	Mardi 07 Sept	Mardi 05 Octobre
Vichy	Ste Agathe	Montpensier		Val de Cher

## CLUBS ENGAGES EN SENIORS + 65 Ans

## GRILLE DES POINTS

## ANNEXE

Points attribués en fonction du classement jusqu' au 8 <sup>ème</sup>		Points attribués pour chaque joueurs composant l'équipe	Points Individuels	
1 <sup>er</sup>	100		5Pts x Nb Joueurs	1 <sup>er</sup>
2 <sup>ème</sup>	80	2 <sup>ème</sup>		9
3 <sup>ème</sup>	60	3 <sup>ème</sup>		8
4 <sup>ème</sup>	50	4 <sup>ème</sup>		7
5 <sup>ème</sup>	40	5 <sup>ème</sup>		6
6 <sup>ème</sup>	30	6 <sup>ème</sup>		5
7 <sup>ème</sup>	20	7 <sup>ème</sup>		4
8 <sup>ème</sup>	10	8 <sup>ème</sup>		3
9 <sup>ème</sup>	0	9 <sup>ème</sup>		2
10 <sup>ème</sup>	0	10 <sup>ème</sup>		1
11 <sup>ème</sup>	0			

En cas d'égalité au classement général, le départage s'effectue sur le meilleur cumul du nombre de coups de la dernière journée.

**En individuel :** A l'issue des 5 tours, le classement s'effectuera en comptabilisant les points sur 4 tours. Si un ou plusieurs joueurs ont fait les 5 tours, on comptabilisera les meilleurs scores.

Si un seul joueur a participé à 4 épreuves, le classement s'établira avec la même règle mais sur 3 tours et ainsi de suite.

En cas d'égalité le nombre tours joués par les joueurs concernés, puis la meilleure carte sur les tours joués.